

Approche historique des jeunesses rurales (France XIXe siècle)

Historical approach to rural youth (nineteenth century France)

JEAN-CLAUDE FARCY
CNRS, Université de Bourgogne, Dijon

RECIBIDO: AGOSTO DE 2011
ACEPTADO: SEPTIEMBRE DE 2011

Resumé: Cet article esquisse une analyse du statut et des rôles de la jeunesse dans la France rurale du 19e siècle. Bien intégrés socialement, les jeunes sont perçus comme la force vive des communautés rurales qui leur confient un certain nombre de tâches en matière d'organisation des loisirs, de police sexuelle et de défense du village. Le lent déclin de l'influence de ces communautés villageoises, consécutif à leur intégration dans l'ensemble national, distend les liens entre elles et les jeunes qui gagnent ainsi en autonomie au fil du 19e siècle. Placés d'emblée au travail dès la fin de la scolarité, ils sont à l'opposé du modèle bourgeois : restant sous la dépendance de la famille, leur formation professionnelle se fait sur le tas, en lien étroit avec l'assimilation du statut social futur de paysan indépendant ou de salarié agricole (mise en condition comme domestiques).

Mots clés: Jeunesse rurale, France, XIXe siècle, domesticité agricole, communautés villageoises.

Abstract : This article outlines an analysis of the situation and the role of youth in nineteenth century rural France. Socially well integrated, they are perceived as the lifeblood of rural communities, which they attributed a number of tasks in the organization of leisure, sex police and defense of the community. The slow decline of the influence of these rural communities, and their integration into the national whole, relaxed the ties between these communities and the young, who won autonomy throughout the nineteenth century. Working after finishing his schooling, they was the antithesis of the bourgeois model, even within the family framework, professional training was developed by working in close liaison with the assimilation of the future status of independent farmer or agricultural worker (formed as a servant).

Keywords: Rural youth, France, nineteenth century, agricultural domesticity, rural communities

La « jeunesse » n'est qu'un mot rappelait Pierre Bourdieu dans un entretien paru en 1978, ajoutant que « même dans les milieux apparemment les plus éloignés de la condition étudiante du XIX^e siècle, c'est à dire dans le petit village rural, avec les fils de paysans ou d'artisans qui vont au CES local, même dans ce cas là, les adolescents sont placés, pendant un temps relativement long, à l'âge où auparavant ils auraient été au travail, dans ces positions quasi extérieures à l'univers social qui définissent la condition d'adolescent. Il semble qu'un des effets les plus puissants de la situation d'adolescent découle de cette sorte d'existence séparée qui met *hors jeu socialement* »¹. L'évocation du petit village rural, comme modèle opposé à celui d'une jeunesse contemporaine que la généralisation de l'enseignement secondaire a placée dans un *no man's land social*, invite l'historien à prendre en compte les mises en garde du sociologue : construction sociale (et médiatique), la « jeunesse » ne se définit pas de manière essentialiste – par des traits physiques et psychologiques spécifiques – mais plutôt comme enjeu de pouvoir entre classes d'âge et classes sociales, dans un contexte économique, social et culturel qui évolue au cours du temps et modèle ses contours comme ses rôles sociaux ainsi que les représentations des contemporains.

Les perceptions des élites oscillent entre valorisation et crainte à l'égard de la « jeunesse », selon que celle-ci paraît porteuse de l'avenir – participation des jeunes à la Révolution française ou à la Résistance – ou, au contraire, semble mettre en cause les fondements de l'ordre social dans les périodes de crise pendant lesquelles la question de la délinquance juvénile est souvent placée au premier plan de l'actualité médiatique. Point n'est besoin d'insister sur les « révoltes » des quartiers dits « sensibles » des banlieues urbaines depuis les dernières décennies du XX^e siècle, les jeunes concernés devenant la cible principale des politiques sécuritaires. Mais on retrouverait des contextes équivalents à la Belle Époque², quand les médias dénonçaient le péril Apache dans la capitale et les autres grandes villes, ou même, en remontant le fil du temps, dans le premier XIX^e siècle, quand le gamin de Paris symbolisait l'errance des enfants

¹ Entretien avec Anne Marie Métaillié, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, p. 520-530.

² Dominique KALIFA, « Les Apaches sont dans la ville », *L'Histoire*, n° 168, juillet-août 1993, p. 108-111. Sur les représentations et la réalité de cette délinquance juvénile pour la capitale voire notre contribution : « Violence juvénile à Paris au temps des Apaches. Fin XIX^e siècle – début du XX^e siècle », in Xavier DE WEIRT, Xavier ROUSSEAU (dir.), *Violences juvéniles urbaines en Europe. Histoire d'une construction sociale*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, collection « Histoire, justice, sociétés », 2011, p. 97-122.

des classes populaires parisiennes et le tempérament rebelle de ces dernières³. Périodiquement, dans les périodes de crise, les élites ont peur d'une jeunesse qui paraît échapper à leur contrôle⁴. Il s'agit surtout de la peur d'une jeunesse particulière, celle des classes populaires urbaines, car l'agitation de la « jeunesse des écoles »⁵ - celle de *héritiers* - est mieux tolérée. On oppose alors aisément les dangers de la civilisation urbaine avec ses délinquants toujours plus jeunes et plus violents au calme des campagnes, conservatoires des traditions et aux relations pacifiées entre les âges. Pour les classes dirigeantes, c'est le modèle idéal d'une jeunesse bien intégrée, faisant corps avec l'ensemble de la société.

Dans les villages de la France du XIX^e siècle, l'immense majorité des jeunes, loin d'être dans un *no man's land social* et une éventuelle dissidence, sont, il est vrai, parfaitement encadrés, et ils le sont d'autant mieux que leur socialisation se fait en leur confiant des rôles spécifiques au service des communautés rurales. Toutefois l'unanimité apparente de la jeunesse villageoise ne doit pas faire oublier sa diversité sociale : selon la position sociale des parents, le rapport au travail est différent et le processus de socialisation vise également à la reproduction des inégalités de classe, bien présentes dans le monde rural même si elles paraissent moins visibles que dans les cités urbaines et industrielles. Enfin, ce modèle d'une jeunesse bien intégrée socialement, s'il reste valable pour l'ensemble du XIX^e siècle - et même, partiellement, dans la première moitié du siècle suivant - n'est pas sans subir les conséquences de l'évolution des campagnes sous l'effet du libéralisme économique et de l'intégration progressive dans l'ensemble national. Les jeunes ruraux y gagnent plus de liberté vis-à-vis des adultes, sans pour autant menacer l'autorité de ces derniers, autorité qui repose, pour l'essentiel, sur la mise au travail dès la sortie de l'école, ce qui rend difficile sinon impossible l'existence d'une classe d'âge autonome : l'adolescence, en situation de *hors jeu social*, n'est pas une notion pertinente pour le monde rural à cette époque⁶.

³ Jean-Jacques YVOREL, « L'« invention » de la délinquance juvénile ou la naissance d'un nouveau problème social », in Ludivine BANTIGNY, Ivan JABLONKA (dir.), *Jeunesse oblige, histoire des jeunes en France, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 83-94.

⁴ Michelle PERROT, « Quand la société prend peur de sa jeunesse en France au 19^e siècle », in *Les Jeunes et les autres. Contributions des sciences de l'homme à la question des jeunes*, Vaucresson, C. R. I. V., 1986, p. 19-27.

⁵ Jean-Claude CARON, « Maintenir l'ordre au Pays latin : la jeunesse des écoles sous surveillance, 1815-1848 », in *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIX^e siècle*, Société d'Histoire de la Révolution de 1848 et des Révolutions du XIX^e siècle, Créaphis, Paris, 1987, p. 329-346.

⁶ Agnès THIERCÉ, *Histoire de l'adolescence (1850-1914)*, Paris, Belin, 1999, 334 p.

LA « JEUNESSE », EMANATION ET FORCE VIVE DES COMMUNAUTÉS
RURALES

Pour l'essentiel, le processus de socialisation des jeunes – jusqu'au mariage – s'opère, en prolongement de celui de l'enfance, dans le cadre de la communauté villageoise. Même s'il y a coupure entre les deux âges, coupure soulignée par des rites de passage à l'occasion de la sortie de l'école et de la première communion, il n'y a pas fondamentalement de différence sur ce plan : famille et village encadrent les apprentissages de la prime enfance à l'âge adulte. Seule l'enfance échappe partiellement à ce contrôle local via la scolarisation qui d'ailleurs ne concerne que progressivement les campagnes. Encore au début du XX^e siècle, dans certaines régions, des instituteurs se plaignent de l'absentéisme des enfants des familles les plus pauvres qui ont tendance à ne respecter l'obligation scolaire que pour la morte saison, celle de l'hiver quand on n'a pas besoin de l'aide des enfants sur l'exploitation agricole. Cet encadrement local des jeunes se fait donc sans rupture avec la prime enfance, les instances de socialisation restant les mêmes comme le cadre de vie. Les jeunes restent donc dans le *même jeu social* qui réussit d'autant mieux à les conformer à ce que les adultes attendent d'eux qu'ils y jouent un rôle spécifique, au service de la communauté rurale.

Depuis longtemps les spécialistes du folklore⁷, puis les ethnologues⁸ ont insisté sur ce point en présentant les jeunes comme la force vive des communautés villageoises qui leur délèguent plusieurs fonctions valorisantes, adaptées à leurs capacités et à leurs besoins, tout en participant à leur assimilation des normes et valeurs sociales. L'animation des loisirs, l'exercice d'une justice coutumière comme la défense de l'honneur de la communauté villageoise sont les trois domaines dans lesquels traditionnellement les jeunes jouent un rôle important, en accord avec les adultes.

Les jeunes organisent les divertissements dans les moments de temps libre, chichement mesurés, que s'accordent les ruraux. Ils sont présents aux veillées d'hiver qui réunissent voisins et communautés de hameaux : alors que les adultes s'occupent à de menus travaux, les jeunes égaient ces soirées par leurs jeux, leurs chants ou leurs danses. Ils animent les fêtes cycliques et saisonnières, comme le Car-

⁷ Arnold VAN GENNEP. *Le Folklore français*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 1999, 4 vol., 1110 p ; André VARAGNAC. *Civilisation traditionnelle et genres de vie*, Paris, A. Michel, 1948, 402 p.

⁸ Daniel FABRE, « Faire la jeunesse au village », in Giovanni LEVI, Jean-Claude SCHMITT. *Histoire des jeunes en Occident*, vol. 2. L'époque contemporaine, Paris, Seuil, 1996, p. 51-85.

naval et les feux de Saint-Jean. Alors qu'on attend avec impatience le renouveau de la nature, les cérémonies du Carnaval dépassent le pur divertissement (comme cela peut l'être dans les carnivals de certaines villes à notre époque), et ont une fonction magique importante dont on retrouve la trace dans le port des masques (figurant les fantômes que l'on veut chasser), celui de vêtements inversant les sexes ou les rites d'aspersion (farine, cendres, suie) censés garantir la fécondité des récoltes futures. Les jeunes en sont les animateurs, en plein accord de la communauté qui participe toute entière, appréciant farces, représentations théâtrales et parfois procès et exécution du mannequin représentant le bonhomme Carnaval symbole de l'hiver dont on fête ainsi la fin. Que ce soit la génération à venir qui célèbre ainsi le renouveau de la nature est tout fait symbolique d'une conception magique de l'univers, encore pertinente pour une société rurale très sensible au cycle des saisons. On retrouve cette fonction dans les feux de la Saint-Jean : là encore les jeunes ont le premier rôle, construisant le bûcher et faisant étalage de leur force dans les jeux (saut par dessus les flammes) qui accompagnent la cérémonie, le tout devant l'ensemble des habitants de la commune qui apprécient ces pratiques festives de purification et de fertilité (on sème un peu de la cendre recueillie à cette occasion sur ses champs). D'autres cérémonies calendaires ont la même tonalité, comme la plantation des *mais* – soit celle d'un arbre pour tout le village, soit des branches déposées au seuil des maisons où il y a des filles – même si, à cette occasion, le village est davantage spectateur qu'acteur. Le déclin progressif de ces fêtes saisonnières ne diminue pas pour autant le rôle des jeunes dans l'animation du village : ce sont eux qui vont prendre en main, pendant longtemps, la fête patronale du village, notamment par leurs jeux privilégiant la force physique et l'adresse (lutte bretonne, courses landaises, décollation de l'oie, etc.) qui les mettent en représentation devant les filles et tout le village. De fait, ce sont essentiellement les garçons qui ont ce rôle, les jeunes filles restant en retrait.

Lors des *mais*, elles sont d'ailleurs jugées sur leur conduite – on dépose des épines devant la demeure de celles estimées peu sociables – ce qui nous introduit au second rôle de la jeunesse, celui du respect d'une sorte de droit pénal sexuel dont ils ont la charge, là encore sous les applaudissements des adultes. Un mariage qui ne respecte pas les normes en vigueur – époux trop âgé, veuf ou veuve convolant peu de temps après le décès du premier conjoint – est sanctionné par un *charivari* : rassemblant toutes sortes d'instruments improvisés et dissonants, les jeunes font un tintamarre monstre sous les fenêtres des époux concernés. Ceux-ci font appel en vain à la gendarmerie : tout le village, maire en tête, souligne sa complicité en refusant de témoigner. De même les adul-

tères sont sanctionnés par des *paillades* - paille semée entre les demeures des époux volages – révélant à tout le monde leur infortune. Des rôles sexuels inversés dans le ménage sont dévoilés de la même façon et jugés publiquement par l'*asouade*: le mari battu est promené sur un âne sur lequel il est juché tourné vers le derrière de l'animal. Tout comportement qui s'écarte quelque peu des normes en vigueur ou même des règles de sociabilité coutumières – ce qu'on nommerait aujourd'hui des incivilités – est ainsi sanctionné symboliquement, les jeunes étant chargés d'une sorte de police des mœurs dans l'exercice de laquelle ils apprennent ainsi eux-mêmes les interdits en matière sexuelle. L'assimilation des normes sociales se fait donc sur le mode du divertissement, dans le cadre du village qui délègue aux jeunes une part du contrôle social.

Force vive de la communauté, ils en assurent également la défense dans les rivalités entre villages, voire même lors des intrusions estimées excessives de l'État central. Pendant tout le premier XIX^e siècle, les rivalités entre villages voisins débouchent fréquemment sur des heurts violents qui alimentent la chronique judiciaire. Dans quelques régions ces bagarres se terminent par des morts : c'est le cas dans le Quercy, où surtout pendant la Restauration, ces « guerres paysannes »⁹ mobilisent parfois des centaines de combattants armés de pierres et bâtons, sous la direction de chefs et se terminent au total par plusieurs dizaines de morts, à faire le bilan de ces heurts périodiques – alternant traités de paix et nouvelles bagarres – jusqu'au début du Second Empire. Les autorités qui déplorent ces rixes entre villages sont dépassées : si les participants sont les jeunes célibataires, les adultes prennent la défense des jeunes de leur village en donnant à la justice de faux témoignages. Le fait est significatif de l'aspect communautaire de ces bagarres : là encore les jeunes sont bien l'émanation de la communauté dont ils prennent la défense quand son honneur est menacé. En même temps, ces querelles ont aussi un fondement sexuel, beaucoup naissant de la volonté des jeunes d'écarter les prétentions des garçons des villages voisins sur les filles de leur propre village.

La communauté villageoise, vivant pour une part de façon autonome, est donc au cœur du statut et du rôle des jeunes dans la société rurale. Qu'il s'agisse de l'animation des fêtes, de la police des mœurs ou de la défense contre les empiètements réels ou symboliques des villages voisins, les jeunes garçons, et de manière plus générale, les célibataires, sont au premier rang, soutenus par l'en-

⁹ François PLOUX. *Guerres paysannes en Quercy. Violences, conciliation et répression sociale dans les campagnes du Lot (1810-1860)*, Paris, la Boutique de l'Histoire, 2002, 376 p.

semble des habitants. Le fondement de ce modèle de jeunesse réside donc dans l'existence des communautés rurales et dans leur autonomie, en adéquation avec une agriculture encore marquée par des traits autarciques, peu ouverte sur le marché, comme avec des relations sociales dont l'horizon est limité. De même, la conception magique de l'univers qui est à l'arrière-plan des fêtes cycliques évoquées, outre qu'elle souligne un faible niveau culturel, est aussi en rapport avec une grande précarité économique : on comprend la persistance d'une telle conception quand, encore jusqu'au début des années 1850, nombre de régions connaissent périodiquement des mauvaises récoltes qui entraînent la cherté des subsistances et son cortège de troubles sur les marchés.

Parmi tous ces éléments, le plus important est sans nul doute le cadre de vie villageois : tant que les forces productives sont peu développées et nécessitent beaucoup de bras pour travailler la terre, les villages ont des effectifs suffisants pour assurer l'existence de communautés rurales relativement autonomes et dont la vie sociale est marquée par l'interconnaissance : chacun vit sous le regard de la communauté et le contrôle social collectif en est facilité. Les jeunes ont toute leur place dans une telle organisation sociale : encadrés par la communauté, ils apprennent ses normes (la socialisation) en exerçant une partie de son pouvoir.

Toutefois cette approche, que l'on retrouve dans une partie de la sociologie rurale¹⁰, valorise probablement à l'excès l'importance de ce facteur communautaire, masquant ainsi la diversité des situations parmi les jeunes, en parallèle à l'occultation des différences de classes existantes au sein de la paysannerie. L'idéologie agrarienne, proposant une vision homogène du monde rural, fait aussi de la « jeunesse rurale » un mot vide de sens quand on envisage la vie quotidienne au village, essentiellement axée sur le travail, le temps des fêtes et divertissements – qui nous a servi à illustrer les liens entre jeunes et communautés rurales – étant des plus réduits. Dans l'apprentissage des rôles professionnels et sociaux, à l'évidence, il y a bien plusieurs jeunesses rurales.

JEUNES ET RAPPORTS DE PRODUCTION OU LES TROIS JEUNESSES RURALES

La notion d'adolescence, comme âge critique, telle que les médecins et observateurs sociaux l'ont élaborée au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, ne

¹⁰ Henri MENDRAS. *Les sociétés paysannes. Éléments pour une théorie de la paysannerie*, Paris, Gallimard, Folio-Histoire, 1995, 368 p. années 1950

concerne qu'une part infime des jeunes ruraux, car peu d'entre eux sont placés *hors du jeu social*, hors travail, principalement comme pensionnaires dans un collège ou un lycée. Cela concerne bien les enfants des fonctionnaires et membres des professions libérales que l'on trouve dans les chefs lieux de canton ou les gros bourgs. Les fils de médecins, notaires, huissiers ou cadres de l'administration publique ont de fortes chances d'être envoyés quelques années dans les collèges, voire les lycées pour parfaire une formation intellectuelle nécessaire à leur future activité. La mise à l'écart du travail est de mise également pour les jeunes des familles aristocratiques, sans entraîner forcément une séparation d'avec la famille. Les recensements de population montrent fréquemment la présence dans ces ménages nobles, au sein d'une nombreuse domesticité qui dispense évidemment garçons et filles de tout travail, de précepteurs et préceptrices chargés de donner une éducation en rapport avec leur statut social. Il s'agit moins d'une formation intellectuelle que d'assimilation à une culture de distinction (apprendre une langue étrangère, le piano, etc.) reposant avant sur l'art d'occuper ses loisirs dans un milieu social très fermé. Restant alors dans leurs châteaux, ces jeunes nobles ne fréquentent pas les autres jeunes du village. Résidant dans la même commune, ils vivent en fait dans un autre monde.

Une mince part de la paysannerie peut envisager de faire poursuivre à ses enfants des études au-delà de l'école primaire. Les gros exploitants des plaines du Bassin parisien ou des régions du Nord, notamment, envoient leurs fils dans les lycées de la capitale ou des grandes villes pour acquérir une formation générale, voire technique quand elle existe : ceux qui ne reprennent pas à l'issue de ce parcours une grande exploitation peuvent trouver une position sociale équivalente en épousant une fille de la bonne bourgeoisie provinciale. Pour les couches aisées de la paysannerie propriétaire, dans une position sociale nettement inférieure à la précédente, c'est davantage le souci de distinction sociale qui guide les parents lors de l'envoi du fils au collège : le séjour dans cet établissement, sans forcément déboucher sur le passage d'examens, suffit à donner un « brevet de bourgeoisie ». Il faut attendre les dernières décennies du XIX^e siècle pour que cette fréquentation – comme celle des classes primaires supérieures pour les couches plus modestes – soit faite dans une stratégie d'investissement afin de permettre une certaine ascension sociale via l'accès à des postes administratifs ou d'employés.

Au total donc, une minorité (en progression à la fin du XIX^e siècle) accède à des études secondaires et échappe ainsi à la mise précoce au travail dans les exploitations agricoles de la commune ou les ateliers artisanaux et boutiques du

bourg. Car l'horizon de l'immense majorité des jeunes est bien, au sortir de l'école primaire, vers 12 ou 13 ans (parfois plus tôt pour les plus pauvres), le travail. Il n'y a d'ailleurs de ce point de vue pas de rupture majeure d'avec l'enfance : dès leur plus jeune âge les enfants, avant d'aller à l'école, ou pendant les congés scolaires et au retour de la journée d'école, sont mobilisés pour aider les parents sur l'exploitation agricole. Ils ont des tâches en harmonie avec leurs capacités physiques : généralement on leur confie la garde des petits troupeaux (volailles puis agneaux). Ainsi les petites filles font paître, comme les garçons, les agneaux le long des chemins et dans les prés. Après leur première communion, la séparation entre les sexes s'opère et elles s'occupent alors des vaches qu'elles surveillent aux pâturages et ramènent à l'étable. Bientôt elles vont rester à la ferme s'occupant de tous les soins aux animaux de basse-cour, de la traite des vaches, de l'entretien du jardin sans compter les tâches ménagères et la couture. Une évolution similaire se constate pour les garçons qui font également leur apprentissage sur place, en changeant de tâches au fur et à mesure que leur force physique le permet, pour terminer par la maîtrise du cheptel de trait et la conduite de l'attirail de labour.

Pour la majorité des jeunes, appartenant à la petite ou moyenne paysannerie, cette formation se fait au sein de la famille. Dans les exploitations de petite taille, à la limite de l'indépendance économique, la présence de ces jeunes, surtout d'un garçon, est essentielle car elle permet d'assurer tous les travaux nécessaires à la survie voire à l'extension de l'exploitation sans avoir besoin de faire appel à une main-d'œuvre salariée. Le maintien et la progression des positions de la petite exploitation au cours du XIX^e siècle dépendent du travail de tous les bras de la famille. Ces jeunes vivent donc jusqu'à leur majorité dans le même village, sans avoir été séparés de leur famille : ils quittent l'école pour être mis immédiatement au travail sur l'exploitation familiale, avec toujours la même autorité parentale et la même dépendance matérielle que pendant l'enfance. On est donc à l'opposé du modèle bourgeois de formation associant séparation, éloignement et temps de latence prolongé avant l'entrée dans la vie active.

Le travail sur l'exploitation familiale n'est pas rémunéré. Dans les régions où la dévolution des biens se fait au profit d'un héritier unique, ce dernier a cependant quelques avantages en nature comme la possibilité d'élever pour son profit un agneau à suivre l'exemple de quelques vallées pyrénéennes. Mais les cadets écartés de la succession dans l'exploitation dans cette France méridionale et, partout ailleurs, tous les jeunes n'ont droit qu'à un pécule, versé chichement et tardivement au début du XIX^e siècle, un peu plus libéralement en-

suite, à l'occasion des fêtes, son montant et sa fréquence dépendant de l'aisance de la famille. Une telle dépendance matérielle, qui permet aussi de contrôler les loisirs en versant ou non la « pièce » pour le dimanche, pose la question de la force et des limites de l'autorité parentale. Il semble que dans la grande majorité des cas, elle soit admise par les jeunes parce que ceux-ci savent que la contrepartie de ce travail gratuit est pour les filles le versement d'une dot et le paiement du trousseau lors du mariage et, pour les garçons, la reprise de l'exploitation des parents partants à la retraite ou le versement d'une somme aidant à l'installation dans une nouvelle ferme. Le travail effectué tout au long de la jeunesse, de 12-13 ans à 28 ans (âge moyen au mariage pour les hommes) est ainsi récompensé à l'entrée dans la vie adulte.

En attendant cet âge, cette « libération » pour certains, l'autorité des parents ne peut être contestée. En certaines régions, comme dans les Pyrénées, elle peut aller jusqu'aux corrections physiques. Toutefois il semble que celles-ci cessent à partir d'un certain âge et l'on ne doit pas généraliser les quelques affaires judiciaires de parricides ou violences à ascendants révélatrices des drames que l'autorité du père est susceptible de causer. D'abord parce que les parricides, rares mais quand même plus fréquents à la campagne qu'à la ville, ont plus pour origine une question de dévolution des biens que de rejet de l'autorité du père¹¹. Ensuite parce que cette dernière trouve elle-même ses limites dans les risques induits par la force physique du jeune alors que celle du père vieillissant est sur le déclin, comme dans la possibilité pour le jeune maltraité de quitter la ferme pour aller à la ville. En outre, pour tous les jeunes orphelins d'un de leurs parents, ou même des deux, cette question de l'autorité paternelle se pose différemment : bien souvent alors, l'aîné (ou l'aînée) a un surcroît de travail et accède à des responsabilités d'adulte. Pour le quart des jeunes cultivateurs qui ont, dans les années 1870, perdu un ou deux de leurs parents, cela a constitué plutôt la fin précoce de leur jeunesse.

Une troisième catégorie de jeunes ruraux connaît un sort différent dans la mesure où si leur cadre de vie reste la région natale, il y a séparation d'avec la famille. Ces jeunes – nous pouvons estimer qu'ils représentent un peu plus d'un quart de la jeunesse rurale au début du XX^e siècle, avec des variables régionales importantes – sont placés comme domestiques, « mis en condition » pour reprendre l'expression usuelle qui des plus significatives : ils sont effectivement

¹¹ Sylvie LAPALUS. *La mort du vieux. Une histoire du parricide au XIX^e siècle*, Paris, Tallandier, 2004, 633 p.

« conditionnés » à ce qui sera leur statut social d'adulte salarié, celui des couches sociales dominées de la campagne. Les élites contemporaines donnent souvent une image trompeuse de ces domestiques agricoles, évoquant les récompenses données aux bons et loyaux « serviteurs ruraux » qui ont « vieilli sous le harnais » lors des comices agricoles où l'on distribue des médailles à des domestiques restés fidèles pendant des dizaines d'années à leur « maître ». De plus ces élites, résidant en ville, ont journellement sous leurs yeux leurs propres domestiques de maison qui sont relativement âgés. Mais ce n'est pas du tout le cas de la domesticité agricole : l'analyse des recensements de population et de leurs listes nominatives montre à l'évidence que ces domestiques sont essentiellement des jeunes. Pour ne prendre qu'un exemple, celui du canton d'Authon-du-Perche (département d'Eure-et-Loir), en 1851, outre le fait qu'on trouve un domestique âgé de 7 ans, 3 de huit ans, 5 de neuf ans et 13 dans leur dixième année, les moins de 25 ans représentent 80 % des jeunes domestiques agricoles. Un demi-siècle après, au recensement de 1911, le tableau est le même. A cette dernière date, pour l'ensemble de la France, les moins de 25 ans comptent pour quantité négligeable parmi les chefs d'exploitation agricoles (moins de 1 %), mais ils sont majoritaires (51 %) dans l'ensemble du salariat agricole et nettement prédominant parmi les seuls domestiques agricoles (59 % pour les hommes, 70 % pour les femmes).

Placé « chez les autres » dès la fin de la scolarité dans une exploitation relativement peu éloignée (quelques kilomètres en moyenne), ces jeunes résident avec leurs employeurs, dormant dans les écuries et les étables, ou à la maison pour les servantes. Même si le pays reste le même, la rupture d'avec le foyer familial marque bien un rite de passage essentiel, souvent rappelé dans les rares récits de vie paysanne dont on peut disposer. Tous ces témoignages plus ou moins autobiographiques évoquent longuement cette vie chez les autres, comme une épreuve décisive dans la formation de leur personnalité, en insistant sur le difficile apprentissage des rapports sociaux, sur une forme de conditionnement social pour ces enfants des couches modestes de la société rurale voués au salariat. Véritables prolétaires de la terre, au sens propre (jeunes, ils n'ont évidemment pas de propriété !) et au sens figuré que différents théoriciens socialistes ont donné à ce terme, ces jeunes font l'apprentissage des techniques de travail de la terre dans un cadre hiérarchique et disciplinaire qui décourage toute velléité de révolte.

Comme pour les jeunes restant dans l'exploitation de leurs parents plus aisés, leur formation aux pratiques variées de l'agriculture se fait en fonction de

l'âge et de l'évolution de leurs capacités physiques. Il n'y a pas un domestique agricole, mais des spécialités recoupant des âges différents : sur les listes nominatives de recensement on trouve des petits valets, bergers, charretiers, servantes, etc. Chacune de ces fonctions correspond à un âge précis et le jeune les parcourt successivement de sa première embauche à la fin de son parcours domestique, au moment du mariage. Chaque étape franchie est perçue comme un rite de passage, permettant de progresser dans la hiérarchie domestique, car du petit valet au *maître-charretier* (ou *grand valet*) la distance en matière de condition, rémunération et considération est grande. Le premier, le plus jeune, appelé aussi *vaque-à-tout*, *galvaudeux* ou *petit-alo* n'est pas spécialisé : il s'occupe de tous les travaux de la cour de la ferme, des corvées diverses (amener l'eau par exemple aux animaux et autres ouvriers) et est au service tant de la maîtresse de maison (la fermière) que des autres domestiques qui participent à sa « mise en condition » par des brimades. Le second, le *premier* ou *maître-charretier*, spécialisé dans les labours, est au sommet de la hiérarchie et fait parfois office de contremaître de la ferme. Étant le plus âgé, ayant atteint le sommet de la domesticité et pas loin de s'installer à son compte sur une petite exploitation, il est envié des autres domestiques et jouit d'un grand prestige auprès d'eux. Du plus bas de l'échelle au sommet, au fil des ans, on change ainsi de spécialité, *montant en grade* dans la hiérarchie, comme on le dit souvent dans les fermes du Bassin parisien : *petit-alo*, berger, charretier, *maître-charretier*, ce parcours du jeune issu des couches populaires est typique du modèle domestique, à la fois apprentissage graduel du travail et conditionnement au statut de salarié. Ces années chez les autres sont aussi vécues comme une sorte de parcours initiatique ponctué par les changements de grade et de spécialité : cette mobilité ascendante dans la domesticité permet d'autant mieux de supporter l'exploitation subie qu'il y a une espérance à l'horizon, celle de quitter la servitude chez les autres au moment du mariage.

Avancement hiérarchique et conscience que ce statut domestique ne durera qu'un temps aident à supporter la soumission, la discipline et l'obéissance à des employeurs que partout l'on nomme les « maîtres ». Sans doute ne faut-il pas systématiser et le paternalisme est présent, en certaines régions, probablement plus dans les fermes moyennes quand il y a un ou deux domestiques seulement. Ce n'est plus le cas dans les grandes exploitations où l'on compte facilement une dizaine de salariés permanents vivant à la ferme. Ainsi dans la grande culture de Beauce, à la fin du XIX^e siècle, règne souvent une discipline despotique : des charretiers sont renvoyés pour un simple retard au départ ou à la rentrée

du travail sur les terres, des amendes sont infligées lors de détérioration d'objets usuels. La distance entre patrons (le terme tend à remplacer celui de maître) et domestiques s'est accrue et les premiers mangent à part. Cette discipline est mise au service d'un travail harassant, qui paraît sans fin, notamment pour les plus jeunes et les servantes, ces dernières étant les plus exploitées des domestiques et victimes en outre du harcèlement sexuel des fils de l'exploitant comme des autres domestiques. Ce n'est pas un hasard si nombre d'affaires d'infanticide traduites devant les tribunaux concernent des « filles de ferme » tentant ainsi d'échapper à la honte d'une grossesse consécutive à un viol.

Logés (dans les écuries, à proximité des animaux dont ils ont la charge) et nourris, ces jeunes domestiques sont rémunérés, par terme, étant placés pour les 8 mois d'« hiver » ou les 4 mois d'été (de la Saint-Jean à la Toussaint). Mais leurs gages sont entièrement versés à leurs parents. C'est d'ailleurs une ressource d'appoint essentielle sur laquelle ces derniers comptent pour subsister sur leur petite exploitation parcellaire dont la dimension est insuffisante pour faire vivre, à elle seule, leur famille.

Ce point permet de comprendre ce qui assure la force du modèle domestique et son maintien pendant tout le XIX^e siècle dans une bonne partie de la France rurale, là où coexistent grandes exploitations et petite culture parcellaire aux mains de journaliers propriétaires ou de petits exploitants à la limite de l'indépendance économique. Les premières, dans l'état des techniques agricoles qui utilisent essentiellement l'énergie animale (celle des chevaux), ont besoin d'une main-d'œuvre permanente nombreuse, et, occasionnellement, d'une main-d'œuvre temporaire pour effectuer quelques journées de travail complémentaires ou réaliser les grands travaux saisonniers (moisson). Les secondes comptent sur le travail de leurs enfants pour maintenir et étendre leur petite culture et leur fournir des ressources complémentaires en les plaçant comme domestiques. Ils complètent en effectuant des journées de travail dans les grandes fermes voisines. Se faisant, ils peuvent escompter au terme d'une vie de travail avoir suffisamment de « bien » (de terre) pour le partager entre leurs enfants et vivre leur « retraite » avec ce capital ou une rente viagère. Le parcours de vie de ces milieux populaires est donc le suivant : domestique pendant une longue jeunesse, installation sur un lopin concédé par les parents au mariage, travail de cette terre et journées à la grande ferme, agrandissement de la petite exploitation parcellaire avec le travail des enfants et de leurs gages quand ils sont placés, puis départ à la retraite assuré par le partage du bien acquis aux enfants, lesquels ont déjà commencé à suivre le même parcours. Il y a complé-

mentarité entre les deux types d'exploitation, entre la grande et la petite culture. La mobilité intra-générationnelle de la seconde répond aux besoins en salariés permanents (les domestiques, tous enfants de la petite paysannerie parcellaire) et occasionnels (les journaliers) de la première. En outre, cette structure agraire, en assurant cette mobilité sociale pour les couches populaires, donne aux domestiques une espérance, celle de ne pas rester « mis en condition » à vie, ce qui a sans doute compté pour beaucoup dans l'acceptation de leur sort et leur docilité. Un tel modèle social, mis en lumière pour une région à la réputation d'agriculture capitaliste comme la Beauce¹², se retrouve dans nombre de régions où coexistent grandes et petites exploitations parcellaires.

La permanence de cette configuration agraire au long du XIX^e siècle explique la stabilité de la condition des jeunes ruraux au niveau des apprentissages professionnels et sociaux : si le modèle bourgeois de la prolongation de la scolarité tente un peu plus une petite minorité de la paysannerie aisée, l'immense majorité des jeunes paysans est mise au travail dès la fin de l'école primaire. Les plus nombreux, restant dans leur famille, vont reproduire les couches majoritaires de l'exploitation familiale indépendante. Les autres, un peu plus du quart des jeunes, sont placés comme domestiques, contribuant au maintien de l'existence de la paysannerie parcellaire. Si évolution il y a, au cours du XIX^e siècle, c'est hors du travail qu'il faut la chercher.

DES JEUNES PLUS AUTONOMES ?

Il est attendu qu'au plan du travail, dans le contexte de l'absence d'un bouleversement des structures agraires et de modification importante des techniques agricoles, on constate peu de changements, si ce n'est à la marge, quant à la condition des jeunes ruraux : sur ce plan la poursuite de la socialisation, initiée dès la prime enfance, tend à reproduire au mieux l'organisation sociale existante dans les campagnes. Le conditionnement des jeunes par le travail est tel que les encadrements nationaux de la jeunesse, visant à contrôler les loisirs, n'affectent qu'à la marge les campagnes qu'il s'agisse des amicales d'anciens élèves, des sociétés musicales ou des associations sportives d'obédience laïque ou religieuse. Seul le service militaire, surtout quand il devient réellement uni-

¹² C'est le thème central de notre thèse : *Les paysans beaucerons de la fin de l'Ancien Régime au lendemain de la première guerre mondiale*, Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1989, 1229-VI p.

versel, a un impact notable en valorisant l'année de conscription – celle des 20 ans – qui tend à concentrer désormais les fonctions qu'exerçaient l'ensemble des jeunes. L'évolution est plus perceptible en dehors de l'assimilation des rôles sociaux liés au travail et au contrôle de la terre dans les campagnes.

Elle se manifeste au niveau des rapports entre les âges, les jeunes acquérant plus d'autonomie et de liberté à l'égard de la tutelle des parents et des communautés villageoises. Sans parler de véritable émancipation, ce qui n'a guère de sens dans le contexte économique et social qui vient d'être rappelé, on peut avancer qu'ils ont acquis plus de liberté, au fil du XIX^e siècle, dans l'organisation de leurs loisirs et dans les apprentissages sentimentaux et sexuels. Sur le premier point, ils se dégagent peu à peu de l'encadrement adulte. On les voit ainsi délaisser progressivement les formes traditionnelles de loisir : ainsi, pour les veillées, ils commencent par abandonner une partie de la soirée pour ne venir qu'à la partie festive, celle des jeux et de la danse, pour finir par organiser leurs propres réunions de réjouissances, abandonnant la veillée traditionnelle aux adultes. De même, ils se retirent peu à peu des fêtes saisonnières ou les transforment en « fêtes mangeoires », retenant la pratique des quêtes faites à cette occasion pour se réunir entre jeunes. D'une manière générale, ils semblent abandonner progressivement tout ce qui impliquait participation collective et témoignait de la communion de l'ensemble du village. Sur ce point l'évolution des bals et des danses est particulièrement significative. Les premiers avaient au début du XIX^e siècle un caractère collectif prononcé : souvent champêtres, organisés sur la place du village, en plein jour, ponctuant parfois des travaux réalisés en commun par les jeunes, ils réunissaient tous les habitants du village. Les danses elles-mêmes, en chaîne (les rondes) avaient ce caractère. Progressivement, les bals quittent la scène publique, se tiennent à l'auberge et deviennent même semi-privés à la fin du siècle, les jeunes organisant eux-mêmes leurs propres bals, loin du regard des adultes. Cela va de pair avec le déclin des danses collectives remplacées par les danses par couples, plébiscitées par les jeunes qui y voient des possibilités nouvelles de fréquentation amoureuse.

En matière sexuelle, le contrôle parental et villageois est indirect et même partiellement délégué aux pairs ainsi qu'on l'a noté en évoquant la police des mœurs exercée par les jeunes. Le respect des normes relatives au mariage – différence d'âge relative, choix du conjoint dans le même pays et surtout de même condition sociale – guide les fréquentations et n'est pas remis en cause. Le mariage d'amour n'est pas forcément incompatible avec ces contraintes sociales

liées à la transmission du patrimoine, contraintes qui ne valent guère dans les régions de faire-valoir indirect et pour la petite paysannerie parcellaire si nombreuse. Les conceptions prénuptiales, plus encore que les naissances illégitimes entachées de violence, montrent qu'une partie des jeunes s'est affranchie des normes sociales pourtant renforcées par les pressions de l'Eglise en vue de préserver la virginité des filles, en bravant l'interdit des relations sexuelles avant le mariage. Signe d'une plus grande liberté prise par les jeunes, notamment ceux des couches populaires, les acomptes pris sur la nuit de noces témoignent également d'une progression du mariage d'amour, car ces conceptions sont aussi un moyen de forcer éventuellement les réticences des parents.

Cette autonomie plus grande, les jeunes ont pu l'obtenir dans le contexte d'une évolution générale de la société rurale bien plus que par leur action propre. Le morcellement territorial en communautés villageoises est évidemment un obstacle à toute action d'une classe d'âge. La seule classe d'âge existante, masculine, est celle des années de service militaire et ce dernier est évidemment avant tout une contrainte. Au niveau des villages, les sociétés de jeunesse qui ont pu naguère exister sous l'Ancien régime, telles les *bachelleries* dans le Poitou, n'avaient guère d'importance que dans les gros bourgs et leur existence était placée sous le contrôle des autorités. Elles ont complètement disparu avec la Révolution, le libéralisme bourgeois étant hostile à l'existence tout corps intermédiaire. En fait, les jeunes s'organisent de manière informelle, au coup par coup pour animer une fête ou un charivari, les plus âgés, ceux en âge de partir à l'armée ou en étant revenus et restés célibataires étant considérés d'office comme les leaders. Les rôles qui sont conférés aux jeunes comme les modalités de leur « organisation » vont donc à l'encontre de toute velléité de lutte contre le pouvoir des adultes.

Il faut donc rechercher l'origine de la plus grande autonomie des jeunes ruraux dans ce qui est au fondement de leur statut, à savoir l'influence des communautés villageoises. Tout ce qui sape cette influence contribue à desserrer les contraintes dont ils sont l'objet. On perçoit bien l'évolution au niveau des fonctions qui leur sont concédées dans la vie sociale du village. Ainsi de l'animation de la vie festive. Avec le désenclavement des campagnes (développement des réseaux routier puis ferroviaire) et leur intégration plus importante dans les circuits marchands, les formes traditionnelles de sociabilité collective ne s'imposent plus avec autant de force, car les solidarités locales paraissent moins nécessaires. Quand les mauvaises récoltes ne sont plus synonymes de pénuries (on peut faire venir d'autres régions ce qui manque pour nourrir la po-

pulation), la sensibilité aux aléas de la nature devient moindre et les conceptions magiques reculent, d'autant plus que l'alphabétisation des campagnes s'élève notablement. Les pratiques symboliques de fertilité, présentes dans les fêtes saisonnières, s'estompent.

Les progrès techniques vont dans le même sens. Ainsi les facilités accrues de circulation des marchandises et des hommes estompent les particularismes locaux et les rivalités entre communes. L'usage de la bicyclette, général parmi les salariés agricoles à la veille de la première guerre mondiale, a élargi l'horizon de loisir des jeunes, permis la fréquentation des bals des villages plus éloignés et là encore atténué les anciennes rivalités. La défense de l'honneur du village fait place à la simple querelle de bal. Les progrès de l'éclairage ont largement contribué au déclin des veillées, d'autant plus que la fabrication industrielle de l'outillage agricole rend sans objet le façonnage et la réparation manuelle des outils que les adultes pratiquaient lors de ces assemblées de voisinage.

L'ouverture des villages sur le monde va de pair avec l'exode rural qui s'accélère pendant les phases de dépression économique, notamment dans le dernier quart du XIX^e siècle. Or toutes les études sur ces migrations¹³ montrent qu'elles sont d'abord le fait des jeunes qui vont chercher en ville un emploi qu'ils ne peuvent avoir au village. Ce départ des jeunes permet une adaptation relativement souple de l'économie locale à la conjoncture économique. Loin d'être une émigration de la misère, du moins en cette fin du XIX^e siècle, les départs sont le fait de jeunes entreprenants, désireux d'obtenir en ville de meilleures conditions de vie qu'à la campagne. Ce départ des jeunes les plus dynamiques affecte, en retour, l'animation du village dont ils avaient la charge. Dans le même temps, la sociabilité villageoise traditionnelle est concurrencée par les entrepreneurs de spectacle (balistes, exploitants de jeux). La fête patronale, qui de plus en plus concentre tous les loisirs du village en parallèle au déclin des fêtes calendaires, perd son sens collectif : les habitants, de participants communiant avec leur jeunesse, deviennent de simples spectateurs, des consommateurs de spectacles.

On pourrait ajouter d'autres facteurs à ce déclin de la « jeunesse traditionnelle », étroitement associée à la vie de la communauté villageoise qui assure sa socialisation en lui affectant des rôles en adéquation avec sa représentation de

¹³ Voir notre étude, en collaboration avec Alain FAURE : *La mobilité d'une génération de Français. Recherche sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIX^e siècle*, Paris, INED, 2003, XV-591 p.

force vive, de renouvellement des générations et de la nature. Ainsi quelques spécialistes du folklore ont-ils remarqué que les fêtes saisonnières périclitaient dans l'Est de la France au lendemain de la guerre de 1870 : du fait des pertes humaines subies dans certains villages, il n'y a plus assez de jeunes pour organiser ces cérémonies. On imagine alors combien a été décisif l'impact de la première guerre mondiale : on voit, dans les années 1920 les sociétés d'anciens combattants prendre le relais des jeunes dans l'organisation de la fête patronale !

Cependant, le maintien, jusqu'aux lendemains de la seconde guerre mondiale, d'un faible niveau de mécanisation agricole nécessite des besoins en main-d'œuvre salariée équivalents à ceux du siècle précédent. Mais un mouvement de concentration agraire commence à remettre en cause la complémentarité entre grande et petite exploitation parcellaire, d'autant plus que l'hécatombe de jeunes sur les champs de bataille a contraint les employeurs à faire appel à des ouvriers immigrés venus de Belgique, d'Espagne, d'Italie ou des pays de l'Est (Pologne) pour faire face à la pénurie de domestiques agricoles. Pour les jeunes du village, moins nombreux, le modèle de socialisation par le travail est remis en cause. L'intégration européenne accélère la concentration agraire et vide les campagnes à partir des années 1950-1960.

Le modèle que l'on vient d'évoquer pour le XIX^e siècle¹⁴ a alors vécu. Il devait sa force à une présence nombreuse de jeunes dans des villages où la force du sentiment communautaire restait intacte. Perçue comme une émanation de la collectivité locale, la « jeunesse » prenait corps, périodiquement, dans l'animation des loisirs, l'exercice d'une justice coutumière sanctionnant les incivilités, particulièrement en matière de mœurs, ou dans la défense de l'honneur du village. Elle masquait alors, plus ou moins, les différences de classes particulièrement visibles dans l'apprentissage des rôles professionnels et sociaux. Principale source de main-d'œuvre, familiale et salariée, les jeunes, par leur statut d'âge transitoire qui permet l'acceptation d'une condition temporaire de prolétaire, contribuaient fortement à la cohésion sociale des campagnes, faisant l'admiration des élites conservatrices toujours promptes à stigmatiser la jeunesse rebelle des quartiers populaires des grandes villes.

¹⁴ On trouvera plus de détails ainsi que les références aux sources utilisées, dans notre synthèse : *La jeunesse rurale dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Éditions Christian, 2004, 220 p.